

Chers parents,

Vous souhaitez inscrire votre enfant au lycée Sacré-Cœur à Amiens.

L'association des parents d'élèves de l'établissement est heureuse de vous accueillir et vous souhaite la bienvenue.

L'Apel, Association des parents d'élèves de l'enseignement libre, c'est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participent concrètement à la vie et à l'animation de l'établissement :

- **Accueil et écoute des nouveaux parents, participation aux portes ouvertes du lycée**
- **Mise en place et formation des parents correspondants,**
- **Représentation au conseil d'établissement et conseils de discipline**
- **Organisation de conférences et de débats sur des sujets éducatifs qui intéressent tous les parents.**
- **Aides aux familles et accompagnements financiers de projets pédagogiques**
- **Participation active et financière à la vie pastorale, aux conseils pastoraux tout au long de l'année**

Quelques exemples concrets de nos actions en 2016/2017 :

- **Financement intégral de l'intervention de professionnels externes à l'établissement afin de sensibiliser nos jeunes aux addictions (internet, drogue,...) ou aux dangers de la route (association le MAIL/ association Génération Numérique pour tous les élèves de seconde)**
Ces actions ont eu lieu tout au long de l'année, par petits groupes
- **Organisation et financement de la semaine des petits déjeuners du 17 au 20 janvier 2017 (près de 500 élèves y ont participé)**
- **Participation à la préparation et à l'encadrement du bal de promo des terminales et BTS 2 le 17 mars 2017**
- **Participation à la Pastorale du lycée : célébrations pendant l'année scolaire ; deuxième sortie de rentrée le 10 septembre 2016 pour découvrir l'histoire du lycée et le patrimoine de notre ville avec un guide-conférencier ; rando-messe du 23 mai ; achat de goûters pour le groupe de confirmands, organisation et participation au financement d'une sortie au Mont St Michel pour les terminales et le groupe des confirmands les 29 et 30 septembre 2016**
- **Participation au cross organisé avec Saint Clothilde, achat de la collation et des boissons**
- **Organisation et coordination des parents-correspondants, soirée d'échanges le 1^{er} février 2017**
- **Messe d'action de grâce le 2 juin 2017 pour tous les personnels du lycée et apéritif dînatoire pour les remercier de cette belle année scolaire qui se termine au service de nos enfants**

L'Apel, c'est aussi la plus importante association nationale de parents d'élèves, avec ses 843 000 familles adhérentes. Porteuse de convictions éducatives fortes, l'Apel participe activement au débat éducatif national et fait entendre la voix des parents auprès de l'Enseignement catholique et des pouvoirs publics.

L'Apel, c'est enfin quatre services concrets d'aide à la scolarité et à l'éducation :

- **Famille & éducation**, le magazine de l'Apel qui, tous les deux mois, apporte aux parents d'élèves des informations pratiques et utiles sur la vie scolaire, les questions éducatives et de société, et les activités de loisirs pour les enfants.
- www.apel.fr, le site internet de l'Apel qui, mis à jour quotidiennement, répond aux interrogations des parents sur la scolarité et l'éducation de leurs enfants, et leur permet de partager leurs expériences sur des forums.
- **Apel Service**, un service téléphonique (**0 810 255 255**), au prix d'un appel local, où des spécialistes (conseillers scolaires, psychologues, juristes ...) répondent à toutes les questions des parents concernant la scolarité, l'orientation, les problèmes juridiques ou psychologiques.
- **Le Service d'information et de conseil aux familles**, qui propose, dans chaque département ou académie, un accueil personnalisé et gratuit pour renseigner sur les études et les professions, ainsi que sur les difficultés rencontrées par les enfants (problèmes scolaires, handicap, adolescence ...)

**Toutes ces actions ne peuvent être menées par l'Apel que grâce au soutien de tous les parents.
Aussi nous avons besoin de vous.**

Si vous ne souhaitez pas adhérer à l'Apel Sacré Cœur, nous vous invitons à vous reporter à l'article 10 du dossier d'inscription, dans le volet « contrat financier »

Bien cordialement,

La Présidente APEL Sacré-Cœur, Maryse GÉRARD